

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_03_19

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/04/2024

Objet : Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et Caroline Sire concernant le festival au bout du conte€

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 15/04/2024

Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024_03_19.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240412-2024_03_19-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/04/2024

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M.
NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M.
VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme
ASTIER Martine, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent),
Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon
(Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme
ASTIER Martine), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M.
ZBORALA Bernard.

Secrétaire de séance : M. Vincent TOURNIEROUX

**19. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil, le Conseil
Départemental de la Haute-Vienne et Caroline Sire concernant le festival
« au bout du conte ».**

Le Conseil Départemental va organiser un festival du conte en Haute-Vienne dénommé « au bout du conte » qui se déroulera du 4 au 16 juin 2024 et programmer sur l'ensemble du territoire des spectacles destinés à un très large public dont celui de la conteuse Caroline Sire.

Le spectacle « le fils du roi d'Irlande : conte, chant et musique » sera organisé sur la commune de Boisseuil le mercredi 12 juin prochain à partir de 10h au Crouzy pour les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire.

La commune de Boisseuil prendra en charge le coût du spectacle pour un montant de 633 € TTC et les droits d'auteur d'un montant de 78 € à régler à la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) ainsi que le repas de la conteuse et son transport le cas échéant.

Il est nécessaire de signer une convention tripartite entre la commune, le département et le prestataire, afin de fixer les conditions et les modalités d'organisation du spectacles et d'intervention du prestataire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser le Maire à signer la convention pour le festival « au bout du conte » avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et la conteuse ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

| | | | |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|
| VOTE 22 | POUR 22 | CONTRE 0 | ABSTENTION 0 |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

